

“Homme libre, toujours
tu chériras la mer !”

A lighthouse with black and white horizontal stripes stands on a rocky shore. The sea is calm, reflecting the sunset sky. The horizon is visible in the distance.

Charles BAUDELAIRE, L'homme et la mer

Raison sociale de l'association.

L'association APPRP (Association pour la Plaisance et le Port de Rivedoux-Plage) est entièrement constituée de bénévoles. Cette association créée en 2003 se dénommait à l'origine Association des Professionnels et Plaisanciers du port de Rivedoux-Plage. En 2005, avec le départ des derniers professionnels de la pêche le nom évolue vers le nom actuel.

Personne morale.

Association de la Plaisance et du Port de Rivedoux-Plage (APPRP)

Président : M. POTIER Pascal – retraité

Adresse : 111, rue des embruns 17940 Rivedoux- Plage

Téléphone : 06 72 22 42 13

Adresse mail : potierpr@orange.fr

Habilité auprès de l'administration.

Responsable projet de l'Ecluse du Purais : M. RIZO Norbert – retraité

Adresse : 120, rue des amandiers 17940 Rivedoux- Plage

Téléphone : 06 71 18 91 14

Adresse mail : ndrizo@yahoo.fr

Demande de concession d'utilisation sur le DPM de l'Ile de Ré.

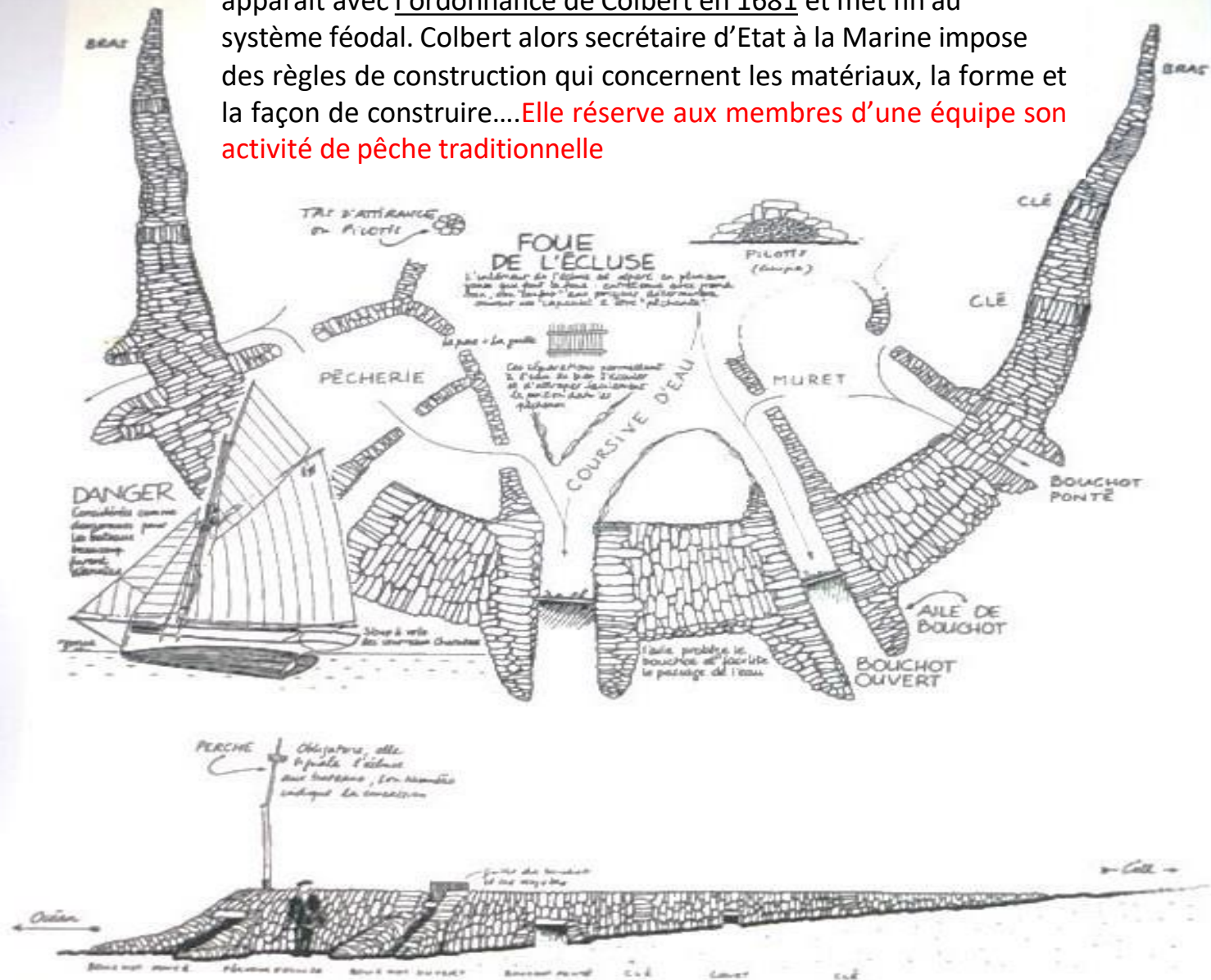
(DPM : Domaine Public Maritime)



Rivedoux-plage

L'écluse

Un peu d'histoire : « Une première législation des écluses apparaît avec l'ordonnance de Colbert en 1681 et met fin au système féodal. Colbert alors secrétaire d'Etat à la Marine impose des règles de construction qui concernent les matériaux, la forme et la façon de construire....**Elle réserve aux membres d'une équipe son activité de pêche traditionnelle**



Reconstruction de « l'écluse du Purais » Rivedoux-Plage

Ce projet consiste à reconstruire le mur sur les bases d'origine de façon à la rendre fonctionnelle.

Personne morale.

Association de la Plaisance et du Port de Rivedoux-Plage (APPRP)

Président : M. POTIER Pascal –

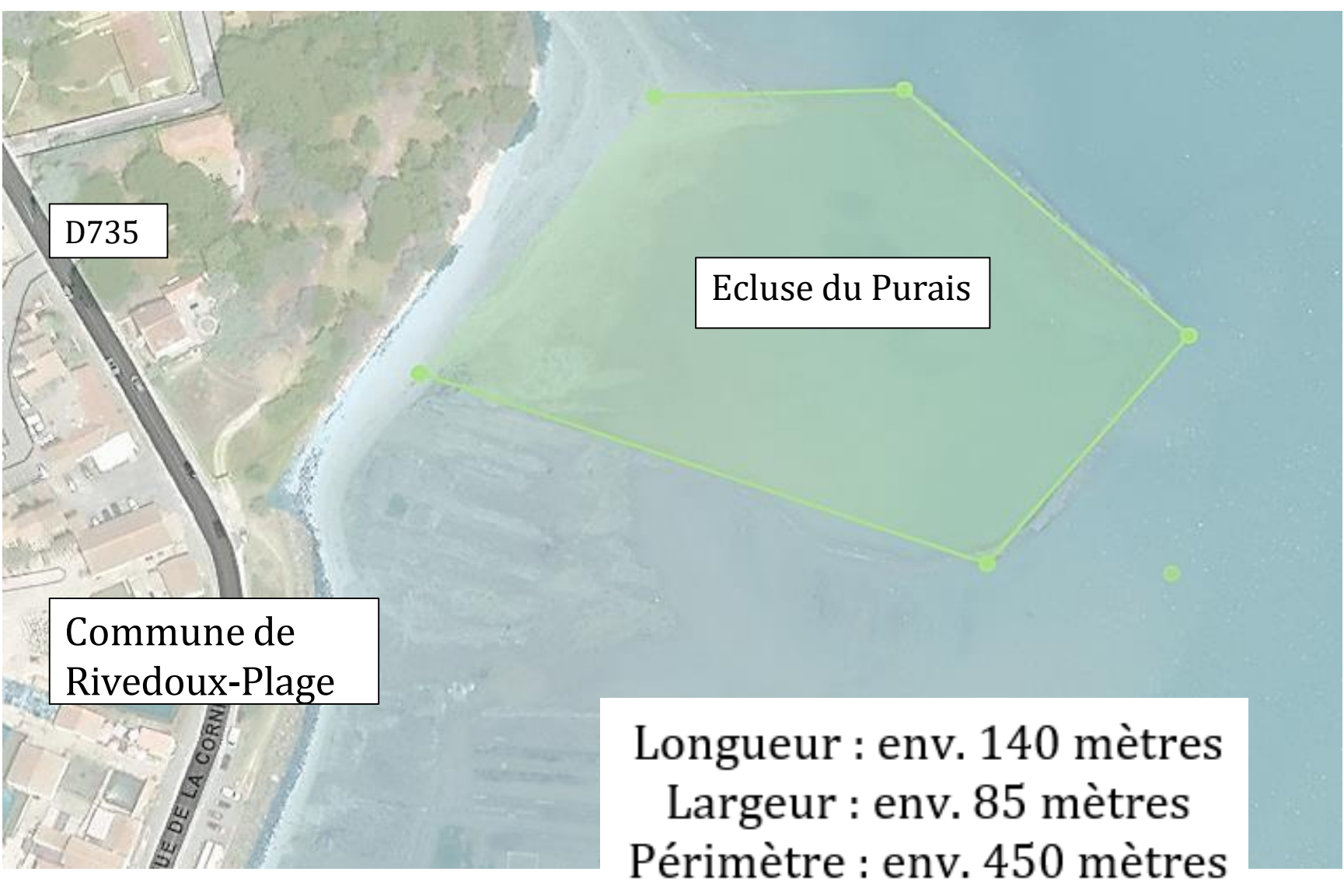
Responsable projet : M. RIZO Norbert





Rivedoux Plage →





D735

Ecluse du Puraïs

Commune de
Rivedoux-Plage

Longueur : env. 140 mètres

Largeur : env. 85 mètres

Périmètre : env. 450 mètres

Surface : env. 1.2 ha

L'écluse du Puraïs: Un attrait pour les touristes

Protégée des vents d'Ouest

Visible de la route nord en allant sur La Flotte,

Un pas d'accès pour piétons

De nombreuses places de parking aux alentours.



Coût des travaux, nature et destination :

Aucune dépense envisagée, la reconstruction de l'écluse repose entièrement sur les bénévoles

L'écluse est une pêcherie qui a pour principe de piéger les poissons : à marée haute, ils sont attirés en quête de nourriture, puis, à marée basse, l'eau se retire et ils restent captifs.

Nature des matériaux de construction :

Principalement des « Moellons », pierres d'origine, récupérées à la base de l'ancien mur.



Modalités de maintenance.

L'entretien est assuré par les bénévoles de l'association dans le respect de la législation en vigueur.

La règle étant de reconstruire sans chaux, ni ciment, ni maçonnerie et avec les pierres d'origine (moellons)



Modalités de suivi et impact sur l'environnement.

La reconstruction du mur de l'écluse sera effectuée dans le respect des fondations d'origine par la réutilisation des pierres récupérées à la base de l'ancien mur (moellons)

L'entretien se déroule toute l'année. (dépendant de la météo et des marées)

Réversibilité.

Le retour à l'état initial s'opérera en cessant l'entretien de l'écluse, comme cela avait été le cas après son abandon en 1964.



Environnement géographique de l'écluse du Purais

Vue côté Nord de l'écluse.



Vue côté Ouest de l'écluse.



Vue côté sud de l'écluse.



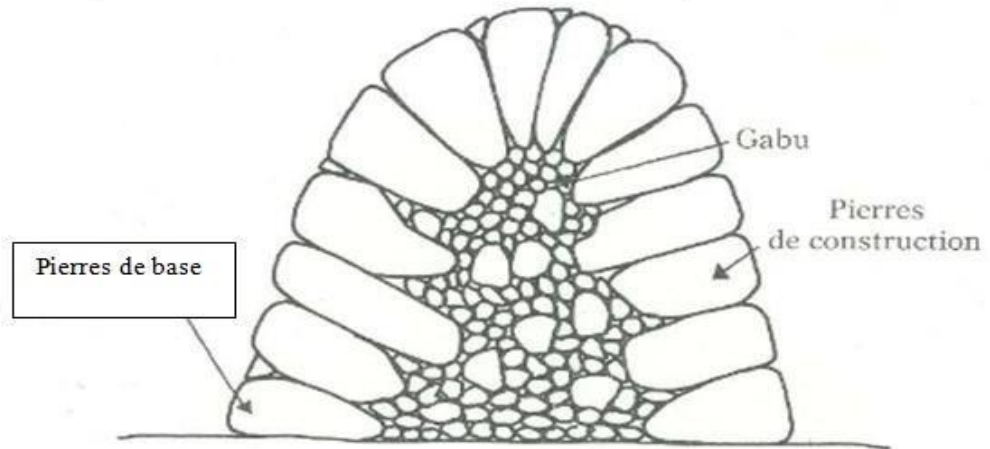
Vue côté Est de l'écluse.



Coté TECHNIQUE

Principalement des « Moellons », pierres d'origine, récupérées à la base de l'ancien mur ou sur place et assemblées sans aucun liant... Un assemblage purement MECANIQUE

Section théorique du mur de l'écluse.



Plan Jacques Boucard



La claie joue un rôle essentiel. Sa fonction principale est de **piéger les gros poissons**, et **de laisser passer les juvéniles**. Cela permet la régénération des populations, pour qu'elles puissent continuer à grandir et se reproduire.

Déclaration d'intention:

Cette présentation a pour objectif de présenter les étapes et les principes qui guideront la reconstruction de l'écluse en s'appuyant sur ses fondations d'origine et sur un savoir ancestral.

Il s'agit de justifier la nécessité de restaurer ces droits pour permettre une utilisation durable et conforme aux réglementations actuelles, tout en prenant en compte l'impact environnemental.

Ce projet a 3 enjeux :

- **La préservation du patrimoine local et historique,**
- **Transmettre le savoir-faire des « anciens »**
- **Protéger le littoral, son biotope et sa faune.**

Merci à vous de
l'attention que vous
avez porté à notre
présentation.

Et nous sommes à votre
disposition pour toutes
questions

